



Le : 13 MAI 2026 : في

Réf: 01/CCISTTA/2026/AMI

المرجع :

APPEL À LA MANIFESTATION  
N°01/CCIS TTA/2026/AMI  
Pour l'organisation du Festival Shopping de Tanger – Édition 2026

- Vu la loi n° 38-12 portant statut des Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services, promulguée par le Dahir n° 1-13-09 du 10 Rabi' II 1434 (21 février 2013), telle que modifiée et complétée ;
- Vu la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'État sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n° 1-03-195 du 16 Ramadan 1424 (11 novembre 2003) ;
- Vu le plan stratégique et le programme d'action de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (CCISTTA) ;

La ville de Tanger connaît un développement économique et touristique important ces dernières années, avec une diversification de son offre commerciale et l'implantation de nouvelles enseignes, centres commerciaux et initiatives entrepreneuriales.

Dans ce contexte, La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (CCISTTA) organise, le Festival Shopping de Tanger prévu pour le 4<sup>e</sup> trimestre de l'année 2026 visant à dynamiser davantage le commerce local, renforcer l'attractivité de la ville et soutenir les acteurs économiques, notamment les commerçants, artisans, startups et coopératives.

Cet événement se veut un rendez-vous fédérateur réunissant les acteurs publics et privés autour d'une dynamique de promotion du commerce, du tourisme et de l'animation urbaine

### Objectif général

Positionner Tanger comme une destination nationale et internationale du shopping et du commerce urbain, tout en stimulant l'économie locale et la fréquentation des espaces commerciaux.

### Objectifs spécifiques

- Dynamiser l'activité commerciale de la ville de Tanger
- Renforcer l'attractivité économique et touristique de Tanger
- Promouvoir les entreprises locales et les marques marocaines
- Animer la ville et créer un événement annuel structurant
- Valoriser l'identité culturelle et commerciale de Tanger

President  
Abdelatif AFAILAL  
SC  
www.ccistta.gov.ma



## **. Résultats attendus**

- Augmentation de la fréquentation des zones commerciales durant le festival.
- Participation active des commerçants, centres commerciaux et enseignes locales.
- Organisation d'animations commerciales et culturelles attractives.
- Renforcement de la visibilité de Tanger au niveau médiatique et touristique.
- Création d'un impact économique direct sur les secteurs liés (hôtellerie, restauration, transport, services).
- Mise en place d'une dynamique de collaboration entre acteurs économiques.

## **Activités envisagées dans le cadre du festival**

Le festival pourrait inclure :

- Campagnes de promotions et offres spéciales dans les commerces.
- Animations dans les centres commerciaux et les principales artères commerciales.
- Défilés de mode et présentation de marques locales.
- Espaces dédiés aux startups et à l'innovation commerciale.
- Marché de produits du terroir et de l'artisanat.
- Concerts, spectacles et animations culturelles.
- Jeux concours et programmes de fidélisation des clients.
- Plateforme digitale ou application du festival pour suivre les offres et activités.

### **1- Objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt :**

La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Région Tanger–Tétouan–Al Hoceima (CCISTTA) lance cet appel à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner une société spécialisée dans l'événementiel pour organiser le Festival Shopping de Tanger – prévu pour le 4<sup>e</sup> trimestre de l'année 2026.

Cette collaboration fera l'objet de la signature d'une convention de partenariat, définissant les modalités d'organisation, de coordination et de répartition des responsabilités.

### **2- Engagements attendus :**

La société sélectionnée devra :

- Assurer l'ensemble de la gestion financière, logistique et organisationnelle du Festival ;
- Mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la réussite de l'événement ;
- S'engager à respecter les délais, les exigences qualitatives et les orientations stratégiques fixées par la CCISTTA.

De son côté, la CCISTTA s'engage à fournir un soutien administratif et institutionnel, à travers :

- La promotion de l'événement via son réseau régional et national ;



- La mise en relation avec les parties prenantes publiques et privées ;
- La coordination générale avec les acteurs du territoire.

### **3- Missions de la société sélectionnée :**

La société organisatrice aura pour missions :

- La planification et l'exécution logistique complète de l'événement
- La conception et la mise en œuvre d'un plan de communication et de promotion du Festival, à l'échelle régionale, nationale et internationale ;
- La gestion budgétaire complète, incluant recettes, dépenses et obligations contractuelles ;
- La supervision opérationnelle pendant toute la durée du Festival pour assurer son bon déroulement.

### **4- Conditions de participation :**

Peuvent participer à cet appel les sociétés répondant aux critères suivants :

- Être une entreprise légalement constituée, spécialisée dans l'organisation d'événements professionnels et de salons ;
- Justifier d'une expérience confirmée dans l'organisation d'événements d'envergure nationale et/ou internationale ;
- Disposer de capacités logistiques, techniques et financières suffisantes pour assurer la gestion complète de l'événement ;

### **5- Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit obligatoirement comporter les pièces suivantes :

#### **a) Présentation générale de la société :**

- Profil de la société ;
- Compétences et domaines d'expertise ;
- Composition de l'équipe.

#### **b) Références professionnelles :**

- Les attestations de Référence (minimum 02), chaque attestation doit mentionner : la nature des prestations, leur montant, l'année de réalisation, le nom et la qualité du signataire ainsi que son **appréciation**.

#### **c) Documents administratifs :**

- Copie certifiées conformes du registre de commerce ;
- Attestation (ou copie certifiée conforme) délivrée depuis moins d'un (1) an par l'administration compétente du lieu d'imposition, certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière.

Président  
Abdelatif AFAILAL  
S.C  
GOV MA

**d) Dossier technique :**

- Programme d'exécution : calendrier de réalisation des prestations liées à l'événement
- Un plan de communication complet, structuré et cohérent, précisant :
  - Les objectifs de communication liés à l'événement ;
  - Les messages clés à diffuser ;
  - Les cibles visées (institutionnels, visiteurs, médias, etc.) ;
  - Les canaux et supports de communication (affichage, presse, réseaux sociaux, radio/TV, site web, etc.) ;
  - Le calendrier de mise en œuvre des actions de communication avant, pendant et après l'événement ;

**e) Ressources humaines :**

- Copies certifiées conformes aux originaux des diplômes des membres de l'équipe affectée au projet ;
- Curricula vitae (CV) détaillés et actualisés des membres de l'équipe, précisant la spécialisation, l'expérience, les projets réalisés (avec indication des années), datés et signés par les intéressés.

**6- Modalités de dépôt :**

- Les dossiers complet doit être déposées en version papier au siège de la CCISTTA, situé à l'angle Rue Ibn Taimia et Avenue Hariri – B.P. 411 – Tanger.
- La date limite de soumission des dossiers de candidature est fixée au 08-Juin-2026 à 16h30.
- Période de dépôt : du 15 Mai 2026 au 08 Juin 2026
- Horaire : 08h30 au 16h30
- Le dossier d'appel à manifestation d'intérêt peut être téléchargé à partir des plateformes suivantes :
  - Le Site web de la CCISSTTA : [www.ccistta.ma](http://www.ccistta.ma)
  - Le Site de portail du marché public : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Tout dossier de candidature soumis après la date limite sera rejeté.

**Président**



**Abdelatif AFAILAL**